

de l'humeur sans caprice, et le charme à mes yeux d'être ridicule sans être gauche, et bête sans être stupide, elle était un ferment beaucoup plus sain pour mon esprit que celui du thé ne l'est pour mon estomac.

Ses mœurs étaient celles de son époque, ni meilleures ni pires. Sa liaison avec Sophie Arnould fit beaucoup de bruit et fut signalée par divers incidents, entre autres par le suivant, ainsi raconté par Grimm : « Puisque nous sommes sur les tours du carnaval, M. le comte de Lauraguais vient d'en faire un d'un autre genre. Il est de retour de ses voyages et de ses exils depuis trois ou quatre mois ; et sa vie, depuis ce temps, a été si uniforme, qu'il n'était point question de lui. Ces jours derniers, il a envoyé la question suivante à la Faculté de médecine : « Messieurs de la Faculté ! sont-ils près de donner en bonne forme leur avis sur toutes les suites possibles de l'ennui ? sur le corps humain, et jusqu'à quel point la santé peut en être altérée. » La Faculté a répondu que l'ennui pouvait rendre les digestions difficiles, empêcher la libre circulation, donner des vapeurs, etc., et qu'à la longue, même, il pouvait produire le marasme et la mort. Bien muni de cette pièce authentique, M. le comte de Lauraguais s'en est allé chez un commissaire, qu'il a contraint à recevoir sa plainte, par laquelle il se porte dénonciateur envers M. le prince d'Hétilin, comme homicide de Sophie Arnould, depuis cinq mois et plus qu'il n'a bougé de chez elle. Voilà une folie bien neuve, bien originale, qui au moins ne nuit à personne. » Quand vint la Révolution, le comte de Lauraguais se prononça pour les idées nouvelles. Il n'eût pas moins été emprisonné ; mais il en fut quitte pour quelques mois de détention ; plus heureux en cela que sa femme, qui monta sur l'échafaud. Fidèle à son caractère, il fit de l'opposition sous tous les gouvernements qui se succédèrent. La perte de presque toute sa fortune n'avait pu porter atteinte à sa bonne humeur, et, sous l'Empire, il fut célèbre par ses réparties et ses bons mots. Ainsi, il disait qu'au Palais-Royal, on pouvait rencontrer l'archichancelier Cambacérès, qui s'archipromenait. Louis XVIII le nomma pair de France, avec le titre de duc de Brancas ; inutile de dire qu'il ne démentit pas son caractère frondeur, et qu'on le rencontra toujours sur les bancs de l'opposition libérale. Il mourut à Paris en 1824, dans sa quatre-vingt-douzième année. On a de lui beaucoup de brochures et d'opuscules. Un des plus curieux est le fragment historique des *Mémoires de sa grand-mère*, M^{me} de Brancas, par la cour de Louis XV, dont nous avons parlé à l'article précédent.

BRANCAS (Louis-Marie-Buffe, marquis de LAURAGUAI, puis duc de BRANCAS), neveu du précédent, et fils aîné du comte Antoine de Brancas et de Marie-Louise de Lowendal-Danieskiold, d'une branche légitimée de la maison royale de Danemark. Il fut colonel de cavalerie, et quitta de bonne heure le service. En 1822, il fut appelé à succéder à la pairie de son oncle, qu'il recueillit en 1824. C'est à lui qu'ont été transmis tous les droits et titres des diverses branches des Brancas successivement éteintes. En 1807, il avait épousé Caroline-Ghislaine, fille d'Auguste, comte de Rodan ; souverain de Fontaine-l'Évêque, et de Wilhelm de Mérode. Le duc Buffe de Brancas n'a laissé pour héritière de ses droits qu'une fille unique, Marie-Ghislaine-Yolande, grande d'Espagne et duchesse héréditaire de Brancas, mariée le 9 novembre 1846 à Ferdinand de Hübner, comte de Frohen, qui fut substitué, par contrat de mariage et par le testament de son beau-père, aux noms, titres et armes des Brancas. Mais cette substitution a été contestée judiciairement par le prince d'Arenberg, et un arrêt de la cour impériale de la Seine, du 11 juin 1859, a interdit à M. de Hübner, avec le nom de Brancas ; tous les titres qui l'accompagnaient. Toutefois, nous croyons savoir que la question est encore pendante, et que l'époux de la dernière descendante des Brancas n'a pas perdu tout espoir de recueillir légalement l'héritage de ce nom célèbre.

BRANCAS-VILLENEUVE (André-François DE), astronome et physicien français, né dans le comtat Venaissin, mort en 1748. Il était abbé d'Aulnay, et il publia, sans y mettre son nom, les ouvrages suivants : *Lettres sur la cosmographie ou le Système de Copernic réfuté* (1735) ; *Institutions astronomiques ou Leçons élémentaires d'astronomie* (1746) ; *Explications du flux et du reflux* (1749) ; *Histoire ou police du royaume de Gala* (1754) ; *Mémoires sur les os fossiles* (1756), etc. Lalande, parlant des travaux astronomiques de l'abbé d'Aulnay, dit qu'on n'y trouve que des rêveries.

BRANCATO (Francesco), jésuite et missionnaire italien, mort en Chine en 1671. Il partit pour la Chine en 1637, prit un nom chinois, gagna la faveur des mandarins, et fit construire près de cent églises catholiques, avec une cinquantaine d'oratoires. Il resta jusqu'en 1665 à Pékin ou dans les environs, puis il fut envoyé à Canton, où il mourut. Il publia divers ouvrages en chinois ; entre autres un *Traité sur l'Eucharistie* et un catéchisme intitulé *Thian chin hoci kio* ; c'est-à-dire *Entretien des anges*. Ce catéchisme est resté longtemps la base de l'enseignement religieux chez les chrétiens de la Chine.

BRANCHE s. f. (bran-çe). Branche. Vieux mot.

— Hanché. Vieux mot.
— Agric. Espèce de blé blanc cultivé dans le Dauphiné.

BRANCHAGE s. m. (bran-cha-je — rad. *branché*). Ensemble des branches d'un arbre ; amas de branches : *Elaguer le branchage d'un arbre trop touffu. Faire des huttes de branchages. Le troglodyte sautille sur les branchages entassés, sa petite queue toujours relevée.* (Buff.) *Le bouleau balance son léger branchage sur le versant des ravins rocaillieux.* (G. Sand.)

D'un peuplier voisin on abat le branchage.
ANDRIEUX.
Le ciel permit qu'un saule se trouva,
Dont le branchage, après Dieu, le sauva.
LA FONTAINE.

— A été employé pour bois dans l'exemple suivant :

Du cerf le branchage orgueilleux....
DELLIE.

BRANCHASTRÉE s. f. (bran-cha-stré — du gr. *branchia*, branchie, et de *astrée*). Zooph. Genre de polypiers, voisin des astrées et des madrépores.

BRANCHE s. f. (bran-çe). Certains philologues font dériver ce mot de *brachium*, bras ; il faudrait, dans ce cas, admettre l'insertion d'une nasale devant la gutturale. Les branches des arbres auraient été nommées ainsi par suite d'une comparaison avec les bras ; c'est cette hypallage qui nous fait suspecter la vraisemblance de cette étymologie. En tout cas, la dérivation de ce mot, quelle qu'elle soit, semble appartenir en propre au français parmi les langues néo-latines ; car l'italien ne se sert de *branca* que dans un sens figuré ; pour dire par exemple une *branche de commerce*, *branca di commercio* ; cette restriction dans le sens du mot autorise à penser qu'il est le résultat d'un emprunt fait par l'italien au français. Le sens le plus ordinaire du mot italien *branca* est celui de griffe, serre. M. Delattre le rattache à la racine *bracj*, *brack*, briser ; la griffe serait l'organe avec lequel on brise ; *branche*, suivant lui, serait le même mot qui aurait été pris dans le sens passif de partie détachée, distincte du tronc. D'autres étymologistes rapprochent notre mot français du breton *brank*, branchio d'arbre ; ou irlandais et en cossais, *barrach*. Nous signalerons à ceux qui persistent à faire dériver *branche* du latin une autre analogie que celle de *brachium* ; c'est *branchus*, en grec *broghkos*, branche d'arbre coupée, dont l'italien a fait directement *bròncio*, tronc d'arbre ; en vieux français, *brònc*. La forme de basse latinité de *branche* est *branchia*. Ramification, pousse en bois d'un arbre, d'un arbuste, d'un arbrisseau : *Une branche de peuplier. Une branche de laurier. Une branche d'olivier. Une grosse branche. Couper une branche. Une jeune vigne étendait ses branches souples de tous côtés.* (Fén.) *Une branche d'un cèdre versait un peu d'ombre et de fraîcheur.* (Lamart.)

La branche, en longs éclats, cède au bras qui l'arrache.
RACINE.

Sur la branche d'un arbre était en sentinelle
Un vieux coq adroit et matois.
LA FONTAINE.

Sur la branche d'un arbre une jeune fauvette
Avait de ses petits suspendu le berceau.
FLORIAN.

— Par ext. Ramification d'une partie quelconque d'une plante : *C'est une racine qui étend ses branches par tous les sens.* (Boss.)

— Par anal. Chacune des ramifications ou divisions d'un tout composé de parties disposées sur un axe principal : *Le chandelier à sept branches de l'écriture. Les branches d'un candelabre. Un chandelier à plusieurs branches.*

— Fig. Extension, ramification, partie d'un tout qui s'étend en se divisant : *De là l'Eglise étendait ses branches par toute la terre.* (Boss.) *Le catholicisme n'a pas assez de confiance en ses racines et tient trop à ses branches.* (Guiz.) *Développement de ce qui se reproduit : La sœur de Diderot était la Branche restée rude et sauvageonne ; lui, le rameau greffé, cultivé, adouci, épanoui.* (Sto-Beuve.) *Effet, conséquence, extension naturelle : Il me semble que la tendresse que vous avez pour ce lieu est une Branche de l'amitié que vous avez pour moi.* (M^{me} de Sév.) *La liberté est une Branche de la générosité.* (Vauven.) *L'envie de commander est une des branches de l'orgueil.* (Volt.) *Chacune des divisions ou parties d'un tout moral : Les sciences naturelles ne sont que des branches de la philosophie. Toutes les branches du commerce sont frappées par l'impôt. Le système de nos connaissances est composé de différentes branches, dont plusieurs ont un même point de réunion.* (D'Alemb.) *Il est difficile de renfermer en un système qui soit un les branches infiniment variées de la science humaine.* (D'Alemb.) *Toutes les branches de notre vie sont mortelles comme le tronc.* (B. de St-P.) *La ciselure est un art d'ornement, une Branche de l'orfèvrerie.* (Vitet.) *L'agriculture est une Branche de connaissances qui s'est fait à elle-même des règles et des doctrines.* (Math. de Dombasle.) *Les langues slaves se divisent en deux grandes branches, celle du sud-est et celle du ouest.* (Maur.) *La séparation du pouvoir en deux branches, législative et exécutive, a pour origine une confusion d'idées.* (E. de Gir.)

— Hortic. *Branche chiffonne*, Petite branche de pêcher ayant des boutons à fruits dans toute son étendue. *Branche coursonne*, Branche de pêcher située entre une branche principale et une branche à fruit de l'année. *Branche gourmande*, Branche qui prend un développement excessif et épuise la plante. *Branche de charpente ou branche mère*, Celle qui naît du tronc et concourt avec d'autres à déterminer la forme générale du végétal. *Branche à bois*, Celle qui est conservée non pour produire du fruit, étant trop grosse pour cela, mais pour porter celles qui en produiront. *Branche à demi-bois*, Branche plus petite que la précédente, mais trop grosse pour porter du fruit. *On l'appelle aussi BRANCHE FOLLE, et on la retranche ordinairement.*

— Vénér. Chacune des ramifications du bois d'un cerf : *On compte l'âge des cerfs aux branches de leur ramure.* (Châteaub.)

— Géogr. Ramification d'une chaîne de montagnes : *La forêt Noire, est une Branche des Alpes suisses. Affluent d'un cours d'eau : La Saône, la Drôme, l'Arèche, la Durance sont des branches du Rhône.* *Bras d'une rivière dont les eaux sont divisées : Les eaux du Nil se partagent en deux branches principales, qui vont se jeter à la mer.* (Michaud.)

— Génér. Chacune des différentes familles sorties d'une même souche, d'un même auteur : *Il appartient à une Branche collatérale. L'usage s'est conservé, dans les branches cadettes de quelques races nobles, de substituer à leur nom, patronymique celui d'une terre.* (Ch. de Bernard.) *La postérité d'Adam se divisa en deux branches.* (Châteaub.) *La Branche aînée est morte ; mais la Branche cadette survit dans un dernier rejeton.* (P. de Saint-Victor.) *Comment se reconnaître ? Quel entrelacement de branches ?* (Scribe.)

Votre branche n'est pas moins haute que la nôtre.
V. Hugo.

— Ethnog. Subdivision d'un peuple, d'une race, du genre humain tout entier : *Chaque nation n'est qu'une Branche de cette famille nombreuse qui s'est répandue sur la surface de toute la terre.* (Lamart.) *La Branche principale de la postérité d'Attila, la nation magyare, tient noblement sa place dans la société européenne.* (Am. Thierry.)

— Anat. Ramification, subdivision d'un nerf, d'une artère, d'une veine, etc. : *Les Branches du pubis, la Branche montante du maxillaire, etc.*

— Minér. Petit filon partant du filon principal.

— Art milit. Boyau, partie d'une tranchée : *Les branches d'une tranchée.* *Nom donné, en arquebuserie, à un grand nombre de tiges métalliques : Branche de baïonnette, de ressort, de pontet, de tire-balle, d'écusson de fusil, de tournevis.*

— Tochn. Chacune des deux pièces dont l'ensemble constitue un outil, un instrument : *Branches d'un compas, d'une paire de ciseaux, d'une paire de lunettes, d'un forceps.*

Plus d'une erreur passe et repasse
Entre les branches d'un compas.
BÉRANGER.

— Planche à l'usage du verrier. Corps d'une épingle. Partie de la poignée d'une épée. Tige d'une clef. Anse de fer qui tient à un cadenas par une charnière, et dont l'autre bout peut être retenu au moyen d'un ou plusieurs tours de clef. Chacune des portions des portées ou divisions de la chaîne. Chacun des cordons qui composent une natte en vannier. Dans les fonderies de balles et projectiles, Jet principal auquel les dragées tiennent par des jets particuliers. Pièce du train de derrière d'un carrosse. Pièce d'une presse typographique.

— Mar. Nom donné à des bouts de cordages frappés sur des pattes placées le long des ralingues de chute d'une voile ou ailleurs : *Branches de bouline, de martinet, d'araignées.* *Branches de courbe*, Chacun des bras de la pièce qui forme une courbe de construction.

— Navig. Branche de train, Partie d'un train de bois de chauffage, qui a un peu plus de 1 mètre carré de surface. Anc. cout. Droit de traite qui se percevait sur chaque navire chargé venant de Libourne et Bordeaux. Un tiers seulement de cet impôt appartenait au roi ; les deux autres tiers avaient été cédés à la maison de Saint-Simon. Quant à l'origine de cet impôt, la chronique bordelaise rapporte qu'anciennement les matelots qui venaient d'acheter des vins à Bordeaux, étaient dans l'usage de remporter avec eux, comme une marque de triomphe, une branche de cyprès, dont ils ornaient leur vaisseau. Ils étaient tellement attachés à cet usage, qu'on imagina insensiblement d'en faire le motif d'un droit auquel ils se soumettaient, droit qui fut acquitté jusqu'en 1790.

— Manég. Chacune des deux pièces qui tiennent au mors, et où la bride est attachée. Branche de la bride, Chacune des deux pièces de fer courbées, qui portent l'embouchure, les chainettes et la gourmette, et qui tiennent d'un côté à la tête et de l'autre aux rênes. Branche hardie, Branche de mors dont le levier offre une saillie considérable.

— Archit. Branches d'ogive, Nervures diagonales d'une voûte d'arc en ogive. Petites branches d'ogive, Nervures qui se détachent des nervures principales et vont

rejoindre la partie inférieure d'une clef pendante. Branches de vousoir, Enfourchement du vousoir de deux voûtes contiguës. V. ENFOURCHEMENT.

— Géom. Chacune des parties d'une courbe symétrique non fermée, situées de chaque côté de l'axe de symétrie : *Les branches d'une parabole, d'une hyperbole.*

— Comm. Suif en branche, Suif brut ; tel qu'il est détaché du corps de l'animal qu'on vient d'abattre.

— Loc. fam. Sauter de branche en branche, Passer facilement d'un sujet à un autre, d'une chose à l'autre, sans en traiter aucun avec quelque profondeur, sans s'arrêter un peu longtemps à aucune. Être comme l'oiseau sur la branche, Se trouver dans une position précaire, incertaine, transitoire : *Je suis encore comme un oiseau sur la Branche, sans savoir où aller.* (Nicole.) *Il ne laissait pas de se trouver comme l'oiseau sur la Branche, exposé à être congédié au premier instant.* (St-Sim.) *S'accrocher à toutes les branches, s'accrocher aux branches, Faire usage des moindres moyens, profiter de toutes les occasions, pour se tirer d'une situation difficile ou pour s'y maintenir : Soyez tranquille, il saura bien s'accrocher aux branches.* (Alex. Dum.)

— Prov. Il vaut mieux s'attacher au gros de l'arbre qu'aux branches, On a plus de chance de réussir en gagnant la faveur d'un supérieur, qu'en sollicitant la protection des subalternes.

— Epithètes. Épaisse, chevelue, feuillue, touffue, verte, verdoyante, fleurie, légère, souple, flexible, tendre, frêle, fragile, courbe, fourchue, tremblante, vacillante, pliante, languissante, pendante, mobile, menue, faible, élaguée, émondée, noueuse, épineuse, rude, raboteuse, sèche, desséchée, féconde, fructueuse, chargée, fertile, parasite, stérile, infructueuse, noble, orgueilleuse, superbe, magnifique, ombrageuse, hospitalière.

— Encycl. Arboric. On nomme branches, dans le langage ordinaire, les diverses parties qui sortent de la tige en tous sens, et qui participent à sa nature. En botanique, ce mot a une signification plus restreinte : il s'applique seulement aux parties qui sortent directement de la tige d'un arbre, lorsqu'elles ont acquis un certain degré de force. La branche, à son tour, produit des rameaux, et ceux-ci des ramules ou scions. L'organisation de ces diverses parties de l'arbre est la même que celle de la tige ; toutefois, comme les tissus sont plus récemment formés, l'activité vitale doit y être plus grande. Les branches existent également dans les plantes herbacées et dans les végétaux ligneux. Cette règle, cependant, n'est pas sans exceptions ; ainsi, les branches manquent dans le stipe ou tige ligneuse des palmiers, et généralement dans la plupart des arbres monocotylédons.

On peut considérer chaque branche comme un arbre implanté sur un autre, qui lui fournit la nourriture provenant du sol, et auquel elle rend en échange l'aliment qu'elle puise dans l'air à l'aide de ses feuilles. Cela est si vrai que, dans beaucoup de cas, la branche, séparée de l'arbre et mise en terre avec les soins convenables, pousse des racines et produit un arbre de même nature.

La direction des branches est extrêmement variable ; elles sont redressées contre le tronc dans le peuplier d'Italie ; relevées obliquement dans le chêne ; étalées horizontalement dans le sapin ; pendantes dans le saule pleureur ; dressées et réunies en corymbe dans le pin pignon, qui fait un si merveilleux effet dans les villas ou les paysages de la campagne de Rome. Ces différentes directions, et bien d'autres encore, contribuent, avec l'arrangement, la position et la longueur relative des branches, à imprimer à l'arbre sa forme générale, ou, comme on dit, le port particulier à chaque essence.

Relativement à leur volume, on divise les branches en grosses, moyennes et petites. Les premières servent à former, dans les arbres fruitiers, forestiers ou d'agrément, ce qu'on appelle la charpente de l'arbre ; c'est sur les secondes que l'on pose ordinairement les greffes ; enfin, les dernières sont le plus souvent employées pour faire des boutures, des marcottes, etc.

La distinction entre les diverses catégories de branches est poussée très-loin dans l'arboriculture forestière, où ces organes jouent un rôle très-important. La branche mère, ou maitresse branche, est celle qui naît directement du tronc et supporte les autres ramifications ; elle se divise en branches sous-mères, et celles-ci, à leur tour, se divisent en branches tertiaires. On donne le nom de branches coursonnes à des ramifications courtes, souvent difformes, qui naissent sur toutes les branches de la charpente, et qui portent les rameaux à fruits dans les arbres à fruits à noyau et dans la vigne. La branche à bois est celle qui ne donne ni fleurs ni fruits, mais seulement des bourgeons et des rameaux ; elle n'en est pas moins très-importante, car elle sert à former la charpente de l'arbre. La branche à bouquet, propre aux arbres à fruits à noyau, courte, de peu de durée, naît sur une branche de l'année précédente, et se termine par un bouquet de fleurs. La branche à fruit porte des fleurs et des fruits ; elle est généralement faible, à boutons gros et arrondis, munie de rides circulaires ou espèces d'anneaux à leur empâte-